

Moniteur Éducateur

par la voie de l'apprentissage

CFAHÉTIS
les métiers du social

Participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement. Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe. Le moniteur éducateur exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public. Le moniteur éducateur intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou grand âge.



Diplôme d'Etat
niveau 4



Condition d'accès :
aucun diplôme requis



84%
de réussite
promotion 2024



90%
d'insertion
professionnelle
promotion 2023

Q LES MISSIONS

Le moniteur éducateur intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie.

Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son action éducative.

📍 LIEUX D'INTERVENTION

Les moniteurs-éducateurs interviennent dans des contextes différents: dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Ils peuvent être employés par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et structures privées.





La formation préparant au Diplôme d'Etat de ME se déroule sur 2 ans, alternant temps de formation au CFA et emploi.

La formation théorique comprend 950 heures.

La formation pratique doit au moins se dérouler sur deux sites distincts dont une obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

Ainsi, un stage de 8 semaines devra être effectué : soit dans un service distinct et auprès d'un public différent, soit, dans une structure hors employeur auprès d'un public différent.



DOMAINES DE FORMATION

- **BC1** : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
- **BC2** : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive
- **BC3** : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Effectuer un entretien de positionnement au CFA
- L'entrée en formation peut s'effectuer au maximum 3 mois après la signature du contrat ou peut être immédiate si la formation a débuté.



ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Le métier de moniteur-éducateur est une étape vers le métier d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants ou de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Après 5 années de pratique et l'obtention du certificat d'aptitude à la direction d'établissement, il peut encadrer un service social ou diriger un établissement éducatif.



PRISE EN CHARGE

- Gratuité de la formation pour l'apprenti
- Fonction publique territoriale : prise en charge coût pédagogique 100% par le CNFPT
- Fonction publique hospitalière : voir conditions prise en charge ANFH
- Secteur privé : Financement OPCO selon coût contrat fixé par Frances Compétences

ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le CFA qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey
06105 Nice

102 Parvis Gillet | Avenue Philippe Seguin
83300 Draguignan

Tel. 04 92 07 73 24 | cfa@hetis.fr

f in @ | www.hetis.fr